



Lagardère

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 mars 2024

Le Conseil d'Administration précise les modalités de versement du dividende ordinaire proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 avril 2024

Le Conseil d'Administration a arrêté ce jour les dates de détachement et de mise en paiement du dividende ordinaire qui sera proposé à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle des actionnaires du 25 avril 2024.

Sous réserve de l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale, le dividende ordinaire au titre de l'exercice 2023 (proposé à 0,65 € par action au regard de la politique active d'investissement et dans une démarche de réduction de l'endettement net du Groupe) sera détaché le 26 avril 2024 et mis en paiement à compter du 30 avril 2024.

Créé en 1992, Lagardère est un groupe de dimension mondiale présent dans plus de 40 pays, comptant environ 31 300 collaborateurs et ayant dégagé un chiffre d'affaires de 8 081 M€ en 2023.

Le Groupe repose sur trois branches : Lagardère Publishing (Livres, Livres numériques, Fascicules, Papeterie, Jeux de société et Jeux sur mobiles), Lagardère Travel Retail (Travel Essentials, Duty Free et Mode, Restauration) et Lagardère News (Paris Match, Le Journal du Dimanche, JDD Magazine, la licence Elle).

Dans le périmètre du Groupe figurent également les actifs de Lagardère Live Entertainment et de Lagardère Paris Racing. En outre le Groupe consolide dans ses comptes Lagardère Radio SCA dont il détient l'intégralité du capital et ses filiales (Europe 1, Europe 2 et RFM) contrôlées par M. Arnaud Lagardère.

*Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.
www.lagardere.com*

Contact Presse

presse@lagardere.fr

Contact Relations Investisseurs

Emmanuel Rapin

tél. 01 40 69 17 45

erapin@lagardere.fr